

Assemblée générale du 13 janvier 1935

Présidence de M. L. GILTAY, Président.

— La séance est ouverte à 15 heures.

Présents : MM. BALL, A., BRIEN, BURGEON, CANTENS, COLLART, CRAHAY, CRÈVECŒUR, DERENNE, DE WALSCHÉ, FRENNET, GILTAY, GOETGHEBUER, GOETHALS, GUILLEAUME, JANSSENS, E., LAMEERE, LEMAIRE, LESTAGE, MALFLIET, MAYNÉ, NYS, D'ORCHYMONT, ROBA, DE RUETTE, SCHEERLINCK, SCHOUTEDEN, SEGERS, DE SELYS LONGCHAMPS, THOMAS, VAN DEN BRANDE, VAN DEN BRUEL, VIANE et VREURICK.

Excusés : MM. BALL, F.-J., BASTIN, DUFRANE, JANSSENS, A. et PYNAERT.

— M. le Président souhaite la bienvenue à M. SCHUURMANS-STEKHOVEN qui assiste à la séance.

— Le compte rendu de l'assemblée générale du 14 janvier 1934 est approuvé.

Allocution du Président. — M. L. GILTAY prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

En rangeant les matériaux de nos collections, en déterminant nos récoltes ou encore en notant nos observations éthologiques, il est un problème des plus délicats que nous sommes amenés à résoudre journellement. La solution apparente que nous lui donnons est-elle aussi absolue que d'aucuns le pensent et jusqu'à quel point notre approximation approche-t-elle de la vérité ? Voilà les deux questions que l'on est en droit de se poser lorsque nous piquons un insecte et lui donnons nom d'espèce. Grâce au progrès de la systématique, la notion spécifique n'a plus cette simplicité qui permettait, jadis, de renfermer les organismes en de nombreuses petites catégories bien délimitées et hermétiques. S'il est peut-être exagéré de dire que l'espèce n'est plus qu'une pure conception abstraite, il n'est pas exact non plus de prétendre que notre tâche est terminée et que nous avons fait œuvre

nette en rangeant un individu sous son étiquette spécifique. Sans que cela paraisse et, bien entendu, sans que la plupart des gens puissent même s'en douter, les plus graves, les plus importants problèmes de biologie générale, intéressant l'origine des organismes et leur évolution, peuvent être exprimés dans un simple carton à insectes.

Il ne peut être question, dans cette courte allocution, de vous faire un exposé, même sommaire, de la foule de problèmes qui sont posés aux naturalistes modernes par suite de notre connaissance plus approfondie du nombre immense d'organismes que nous avons été en mesure de décrire, de cataloguer et de comparer. La notion de l'espèce, qui tâche de déterminer en quelque sorte, dans nos travaux de systématique, une unité de mesure, subit une crise profonde qui intéresse non seulement la nomenclature, qui n'est que son mode d'expression, mais aussi l'évolution et la phylogénie des êtres dont elle constitue l'élément d'observation.

Cette notion spécifique a du reste varié considérablement au cours des temps et l'on peut dire qu'elle est devenue plus étroite au fur et à mesure des progrès de la biologie. Elle comprenait, en effet, chez les Anciens, de vastes unités systématiques constituant actuellement parfois des ordres entiers ou bien ces réunions de formes que nous désignons sans plus du nom de "groupe". Les plus anciens naturalistes, ARISTOTE, DIOSCORIDE, confondaient sous un même vocable de nombreuses espèces, distinguées par la suite — un peu à la façon actuelle du vulgaire qui n'a pas reçu l'éducation scientifique du naturaliste.

Ce sont sans doute les botanistes en cultivant les plantes, en comparant celles qu'ils obtenaient avec des échantillons d'herbier provenant de générations antérieures, qui, les premiers, ont séparé ce qu'il est convenu d'appeler des espèces. Ils purent ainsi confronter plusieurs individus, y observer des caractères semblables ou dissimilaires et les ranger par catégories selon leur similitude plus ou moins grande. Ces catégories furent de mieux en mieux délimitées, de plus en plus réduites pour aboutir à la notion spécifique actuelle. La systématique est née de la comparaison; la notion d'espèce est sortie du besoin que l'on éprouvait de ranger des collections, plus ou moins nombreuses, d'individus, d'échantillons.

Les sciences naturelles, dont l'essor véritable suit, du moins dans nos pays, la révolution intellectuelle amenée par la Renaissance, vont être favorisées par un des plus grands facteurs de l'Histoire Moderne : les grandes découvertes géographiques. Celles-ci vont contribuer pour

une large mesure à bouleverser l'ordre social, par l'évolution d'une bourgeoisie riche et active qui détiendra les privilèges du Commerce et des Finances. A défaut de titres de noblesse, et en quelque sorte pour y suppléer, elle se fera la protectrice des Arts et des Sciences. L'on voit alors chez beaucoup de riches marchands, dans les familles patriciennes des grands ports et des centres commerciaux se constituer ces célèbres cabinets de curiosités qui sont à l'origine de plusieurs de nos grands Musées d'Europe. Les navigateurs, les voyageurs, y apportent les produits qu'ils recueillent au cours de leurs expéditions lointaines. Ils choisissent les objets les plus brillants, ceux qui se conservent le mieux. Parmi ceux-ci dominent les coquillages, les coraux et les insectes dont la faune exotique révèle les formes les plus étonnantes, les plus curieuses, les plus colorées. Si l'on compte de nouvelles acquisitions dans nos jardins de plantes, la Zoologie prend néanmoins, grâce à la nature et à la quantité des objets qu'elle réunit, une sérieuse avance sur la Botanique.

La formation de toutes ces collections, leur classement, vont faire progresser considérablement la Systématique. Il semble que ce soit un anglais, MARTIN LISTER, qui ait, dans son *Historiae Conchyliorum* en 1685, utilisé le premier la notion d'espèce dans le sens que nous lui attribuons. C'est un autre anglais, JOHN RAY, qui base le critère de l'espèce sur l'hérédité des caractères spécifiques.

Mais la façon de dénommer les espèces est encore très arbitraire. Souvent on les désignait par une courte phrase latine qui rappelle leurs caractères les plus saillants.

Ch. LINNÉ est le premier à utiliser pour l'ensemble de tous les êtres organisés la nomenclature binominale qui par un substantif désigne le genre et par un adjectif ou un substantif employé adjectivement, qualifie l'espèce. La X^e édition de son *Systema Naturae*, de 1758, a été considérée comme le point de départ de la nomenclature zoologique. Toutes les espèces reconnues dans la suite seront désignées selon la nomenclature linnéenne. Si deux auteurs nomment différemment une même espèce, la loi de priorité détermine comme seul valable le nom donné en premier lieu. C'est la raison pour laquelle l'on fait suivre le nom de l'espèce du nom de l'auteur qui l'a nommée le premier. Si une espèce rentre ultérieurement dans un genre différent de celui dans lequel elle a été décrite d'abord, le nom de l'auteur est mis entre parenthèses. Les Botanistes font suivre cette parenthèse du nom de celui qui a proposé cette "nova combinatio". Ajoutons que la nomenclature botanique a également comme point de départ le

Systema Naturae de LINNÉ, mais elle utilise une édition antérieure : la 7^e édition de 1753.

En créant son système, LINNÉ avait trouvé une méthode indéfiniment applicable, à la seule condition que l'unité sur laquelle il la basait : l'espèce, soit une chose fixe et définissable dans des limites exactes. "*Species tot numeramus*", dit-il "*quot diversae formae in principio sunt creatae*".

Les idées évolutionnistes du XIX^e siècle vont, chez certains naturalistes, modifier cette conception et la fixité des espèces sera sérieusement contestée, du moins théoriquement. Sans même préjuger de leur transformation, l'on constate que les espèces, telles qu'on les concevait anciennement, sont très variables. Leur étude plus approfondie amène la reconnaissance d'une foule de formes que l'on appelle variétés, sous-variétés et ainsi de suite. DARWIN ne dit-il pas textuellement, que le terme espèce est donné arbitrairement et ne diffère pas essentiellement du terme variété? Le seul critère, dit-il encore, pour reconnaître une espèce repose dans l'opinion des naturalistes ayant un profond jugement et une grande expérience!

Depuis le milieu du siècle dernier, la Zoologie systématique a fait de très considérables progrès, sans montrer, au même degré tout au moins, les préoccupations critiques des biologistes intéressés par les problèmes de mutations, d'hybridations et de transformations d'espèces observées par la science moderne. Néanmoins l'on en arrive à un dénombrement de formes de plus en plus considérable, d'anciennes espèces linnéennes sont cassées et les "petites espèces" jordanienues des botanistes, qui existent également dans le règne animal, prennent chez beaucoup d'animaux rang d'espèce. Faut-il dire que ces progrès ont été réalisés d'une façon inégale, selon le degré de spécialisation d'un groupe? Certains d'entre-eux sont mieux connus que d'autres dont le simple dénombrement est loin d'être fait ou bien la méthode d'observation des caractères est telle qu'elle entraîne une distinction forcément plus minutieuse. Il faut ajouter encore que certains Animaux se prêtent mieux à être réunis en collections que d'autres, ou offrent plus d'attrait à l'amateur. C'est la raison sans doute pour laquelle les Oiseaux et les Lépidoptères sont mieux connus que, par exemple, les Acariens ou les Myriapodes.

Malgré cette évidente inégalité qui fait que la notion spécifique n'est pas exactement la même dans chaque groupe animal, les systématiciens sont convenus de considérer comme espèce, une collection d'individus héréditairement semblables.

Disons immédiatement que cette définition, qui n'implique nullement la fixité des espèces qui peuvent se transformer au cours de leur existence ou encore par mutations ou par tout autre mécanisme, satisfait l'esprit et serait parfaite si elle se prêtait à un contrôle pratique. Il n'en est malheureusement pas ainsi. L'organisme, en somme, est sollicité par deux phénomènes opposés, d'une part sa tendance à varier constamment, d'autre part sa propriété de conserver et perpétuer par les mécanismes de l'hérédité les caractères qui lui sont acquis. Chaque individu porte en lui ce dualisme, qui détermine un équilibre instable d'une partie de ses caractères. La complexité de sa structure est en effet telle que cette instabilité, voulue du reste par les phénomènes vitaux, ne se traduira plus avec la même intensité dans certaines parties de son organisation, qui ont épuisé en quelque sorte leurs possibilités de variations. Une collection d'individus peut donner, lorsqu'elle est rangée selon leur choix, une image définie, due à la sommation de ces caractères. Considérés sous cet angle, les organismes donnent l'impression de constituer des catégories stables, rentrant dans la définition linnéenne de l'espèce. Toutefois certaines structures n'ont pas épuisé leur potentialité de développement et manifestent des caractères variables dont certains rentrent dans ce que l'on est convenu d'appeler le cadre des variations individuelles. Les phénomènes compliqués de l'hérédité vont-ils transmettre aux générations ultérieures seulement ces premiers caractères semblables qui définissent l'espèce ou aussi ces derniers dont le degré de similitude est déterminé par les variations individuelles des parents? Il semble bien que les uns et les autres soient transmis à la postérité et expliqueraient ainsi l'évolution constante, actuelle, que les systématiciens observent au sein de certaines espèces. Au cours du développement embryonnaire, dans le sens le plus large du mot, depuis les premières phases de conjugaison jusqu'aux complications extrêmes de l'édification ultérieure d'un organisme parfait, peuvent intervenir des phénomènes nouveaux qui troublent le cours régulier du développement et aboutissent à des structures, à des combinaisons nouvelles, à des caractères qui n'entraient pas dans le cadre des variations individuelles des parents ou du moins n'y apparaissaient pas. Ces mutations font surgir brusquement des espèces nouvelles.

Il ressort de ces quelques considérations sommaires que l'espèce correspond à une conception non nettement limitée d'une collection d'individus dont le caractère propre est de sortir constamment, pour des causes diverses, du cadre déterminé qu'on leur assigne. La notion

spécifique n'est donc qu'une commune mesure pour un certain nombre d'individus présentant au point de vue de l'examen de certains caractères des éléments de similitude.

L'étude systématique de certains groupe d'Animaux — et parmi eux je songe surtout aux Oiseaux — a permis aux spécialistes non seulement de démembrer les anciennes espèces linnéennes jusqu'à l'extrême mais aussi de faire certains regroupements basés principalement sur la répartition géographique des organismes étudiés. L'on a créé des sous-espèces et des races géographiques et l'on a distingué parmi ces dernières des groupements de races géographiques donnant une image de leur formation et de leur éparpillement à partir des formes originelles. L'adoption de ces sous-espèces a amené un nouveau mode d'écriture : la nomenclature trinominale où le substantif désigne le genre, le premier qualificatif l'espèce souche et le second qualificatif la sous-espèce.

Quelle valeur systématique attribuer aux sous-espèces par rapport aux espèces souches ? C'est là une question des plus délicates qui varie grandement d'après le groupe d'Animaux auquel l'on a affaire. Certaines sous-espèces d'Oiseaux diffèrent uniquement par de simples et souvent légères différences de couleur dans le plumage. Néanmoins elles constituent des groupes bien homogènes, fixés à des aires de dispersion géographique bien déterminées et se maintenant avec constance. Il est indéniable que les caractères particuliers qui les caractérisent ne soient héréditaires ou du moins transmissibles. Mais l'on s'est demandé si des sous-espèces étaient à ce point fixées qu'elles n'acquerraient pas les caractères des sous-espèces voisines si on les plaçait dans les mêmes milieux. L'on s'est demandé aussi, en application d'un ancien critère, si les sous-espèces étaient fertiles entre elles et donnaient des hybrides susceptibles de se reproduire à leur tour. Il n'est possible de répondre à ces deux questions que par la méthode expérimentale. Un vaste domaine, où presque rien n'a été fait, s'ouvre là aux investigations des naturalistes.

Il faudra toutefois dans l'utilisation des critères éviter les généralisations trop rapides. Depuis longtemps, l'on sait qu'il existe des hybrides parfaitement fertiles. D'autre part, notre éminent compatriote VANDENDRIE n'a-t-il pas montré que des individus d'une même espèce de *Basidiomycète* peuvent, lorsqu'ils sont suffisamment éloignés géographiquement, ne plus être fertiles entre-eux, alors qu'aucun caractère systématique ne permet de les distinguer. La variabilité, qui est fonction de l'instabilité organique de l'organisme, peut se révéler dans des domaines qui échappent à notre observation.

Les naturalistes qui se sont occupés des questions de systématique intéressant les sous-espèces ont été frappés par le fait que certains groupes d'animaux offrent moins de sous-espèces, de races géographiques que d'autres et que cette constatation ne dérivait pas de leur étude plus imparfaite. Certains ordre d'Insectes, les Myriapodes, les Arachnides en sont des exemples.

Or, les distinctions spécifiques chez ces animaux sont fondées généralement sur l'étude des organes copulateurs dont le fonctionnement compliqué écarte ou rend impossible les hybridations. Il semble que le développement de leurs autres caractères soit en étroite corrélation avec celui de leurs organes annexes de reproduction. Ce n'est pas un effet du hasard que l'examen des genitalia, des édéages, des tarsi copulateurs soit, entre les mains des systématiciens, un excellent critère de spécificité. La complexité de ces organes nécessitant une fonction spécifique précise écarte en effet de nombreuses causes d'hybridation avec des individus d'autres espèces ou même avec des individus de la même espèce dont le degré de variation individuelle est trop considérable pour permettre une copulation efficace.

Malgré cette barrière apparente à la formation de formes nouvelles par addition et transmission de caractères variables de quelque importance, les Insectes et les Arachnides n'échappent nullement aux phénomènes de l'instabilité spécifique. L'étude des Carabides en a révélé d'éclatants exemples. Certains genres d'Araignées de la famille des *Argiopidae*, tels les *Gasteracantha*, les *Argiope*, constituent un vaste matériel où les mêmes observations pourront être faites avec fruit.

Au cours des dernières années de nombreux naturalistes ont été préoccupés des problèmes que je viens d'esquisser, faiblement, devant vous. Leurs travaux considérables qu'il m'est impossible d'analyser ici ouvrent à la Zoologie systématique des voies nouvelles et lui rendent sa signification véritable en montrant qu'elle est une synthèse des contributions apportées par les autres branches de la Zoologie.

Le but de cet exposé n'était pas précisément de vous développer les nombreuses théories dont on cherche actuellement la vérification, mais d'attirer plutôt votre attention sur un fait essentiel. C'est que tous ces travaux de systématique moderne ne sont possibles que grâce à la réunion d'un nombreux matériel et de séries considérables de ce que l'on est convenu de qualifier une espèce. Un carton contenant deux cents formes communes, mais judicieusement choisies, d'une même espèce a plus d'intérêt qu'une boîte renfermant deux cents raretés différentes. Cette dernière ne témoignera généralement que de la bonne

fortune du collectionneur ; elle donne une représentation de la nature à la façon d'un dictionnaire qui range les mots d'une langue. Tandis que l'autre collection, malgré la banalité des objets qu'elle réunit, pourra exprimer tous les degrés de l'instabilité spécifique. Elle sera une image de cette immense richesse de la nature qui se manifeste dans sa perpétuelle transformation.

MES CHERS COLLÈGUES,

A la fin de cet exercice, il m'est particulièrement agréable de pouvoir constater que, malgré les temps pénibles que nous traversons, notre Société a rempli sa tâche scientifique avec honneur. L'importance de nos publications, les communications faites à nos assemblées mensuelles, montreront dans le pays et à l'étranger que notre travail n'a pas faibli. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à faciliter notre tâche. Notre reconnaissance va en premier lieu aux Pouvoirs Publics qui allouent un subside à notre Société. Puissent-ils comprendre que nous contribuons à maintenir le prestige moral et scientifique du pays. De la Fondation Universitaire nous recevons également une aide précieuse. Elle nous touche profondément et nous flatte, car elle nous est octroyée confraternellement par un collège de personnes qui juge du mérite de notre activité scientifique. Je suis également votre interprète pour remercier le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique dont nous sommes les hôtes. L'agrandissement de notre salle des séances et son installation nouvelle ont pu être réalisés grâce à la bienveillante et active intervention de la Direction du Musée. Qu'il me soit permis de lui exprimer toute notre gratitude pour cette marque de sympathie et d'intérêt.

Au cours de cette assemblée, vous aurez à ratifier la création, au sein de la Société, d'une section d'Entomologie appliquée. Puisse-t-elle prendre un essor heureux, contribuant, mais plus spécialement dans un autre domaine, à élargir le prestige de notre vénérable compagnie.

Avant de quitter ce fauteuil, il me reste un devoir particulièrement agréable en remerciant tous mes collègues du Conseil. Notre actif secrétaire, M. CRÈVECEUR, mérite toutes nos félicitations pour le grand soin avec lequel il remplit ses fonctions. La publication régulière de nos travaux est le résultat heureux de son zèle inlassable. Je souhaite à la Société de pouvoir bénéficier longtemps encore de son dévouement. Notre très sympathique collègue, M. le Lieutenant-Colonel VREURICK quittera ses fonctions de Trésorier, qu'il avait bien voulu encore remplir durant un an. Je le remercie, une nouvelle fois, pour tous les services

qu'il nous a rendus. Notre reconnaissance va également à notre excellent collègue D'ORCHYMONT qui continue bénévolement à faire de notre riche bibliothèque un instrument de travail d'un usage et d'un accès faciles.

Il y a deux ans vous avez appelé à la présidence de notre Société, l'un des plus jeunes parmi nous. Vous avez bien voulu faire confiance à son inexpérience. La charge dont vous m'honoriez m'est apparue plutôt comme une marque de profonde sympathie à laquelle j'ai été très sensible. Je vous en remercie beaucoup. J'espère pouvoir continuer à vous prouver ma gratitude par l'usage de ces relations de sincère confraternité qui sont l'agrément et l'honneur de notre compagnie.

Rapport de la Commission de vérification des comptes. — M. FRENNET déclare, au nom de la Commission, que les comptes ont été trouvés exacts et parfaitement en ordre.

Rapport du Trésorier. — M. VREURICK, trésorier, donne lecture de son rapport annuel. Les comptes de 1934 et le projet de budget pour 1935 sont approuvés.

Le montant de la cotisation n'est pas modifié. Le prix de vente du tome 74 des *Bulletin et Annales* est fixé à 25 belgas. Celui du tome 24 des *Mémoires* à 30 belgas.

Rapport de la Commission de surveillance des collections. — Le rapport rédigé par M. GUILLEAUME, au nom de la Commission, reconnaît le parfait état des collections déposées au Musée d'Histoire naturelle.

Élections. — M. R. MAYNÉ est élu président en remplacement de M. L. GILTAY, sortant et non rééligible.

MM. A. BALL, BURGEON et D'ORCHYMONT sont élus membres du Conseil.

MM. DE WALSCHE, FRENNET et A. JANSSENS sont réélus membres de la Commission de vérification des comptes.

MM. DUFRANE et GUILLEAUME sont réélus membres de la Commission de surveillance des collections.

Création d'une Section d'Entomologie appliquée. — M. MAYNÉ expose les grandes lignes du projet dont il est l'auteur.

L'assemblée décide la création d'une *Section d'Entomologie appliquée*, au sein de la *Société Entomologique de Belgique*. L'organisation en est arrêtée ainsi qu'il suit :

PROGRAMME DE LA SECTION. — 1. Etude de la biologie et particulièrement de l'éthologie des insectes nuisibles et de leurs parasites et prédateurs.

2. Détermination de l'importance économique des insectes nuisibles.

3. Etude des méthodes de lutte contre les insectes nuisibles et de la protection et multiplication des *insectes utiles*.

4. Faire connaître et discuter mensuellement la situation sanitaire du pays *ainsi que celle du Congo belge*, envisagée au point de vue entomologique.

5. Discuter les mesures législatives en vue de la circulation internationale et nationale des plantes, envisagées au point de vue entomologique.

6. Eventuellement émettre des vœux adressés au Gouvernement.

7. Documenter les membres de la Société sur l'identification des ravageurs entomologiques.

8. La Section d'Entomologie appliquée se mettra en rapport avec le Ministère de l'Agriculture et spécialement avec la Station d'Entomologie de l'Etat, à Gembloux, pour être tenue régulièrement au courant des invasions d'insectes nouveaux ou des fortes multiplications pouvant présenter un caractère de gravité pour nos cultures.

ORGANISATION. — La Section d'Entomologie appliquée est dirigée par une Commission composée de cinq membres nommés par l'assemblée générale pour une durée de deux années. La Commission nomme dans son sein un Président et un Secrétaire. Elle arrête le règlement d'ordre intérieur de la Section.

La Section d'Entomologie appliquée tient ses réunions au local de la Société, rue Vautier, le 3^e samedi de chaque mois, à 17 heures.

La cotisation de la Société Entomologique est unique et donne droit à tous les membres d'assister indifféremment aux séances de l'Entomologie générale ou de l'Entomologie appliquée.

Le Bulletin de la Société Entomologique publie sous une rubrique spéciale les comptes rendus des séances de la Section d'Entomologie appliquée.

Les notes et travaux originaux destinés à la publication dans les *Bulletin et Annales* de la Société Entomologique doivent être soumis au préalable à l'approbation de la Commission de la Section d'Entomologie appliquée et de l'assemblée mensuelle ordinaire de la Société.

Élection des membres de la Section d'Entomologie appliquée. — MM. COLLART, MAYNÉ, PYNAERT, SCHEERLINCK et VAN DEN BRUEL sont nommés membres de la Commission d'Entomologie appliquée, pour une durée de deux années.

Choix d'une localité à explorer. — Le choix se porte sur les environs d'Eupen et Malmédy. Il est décidé, en outre, qu'une excursion serait éventuellement organisée de concert avec la Société Royale Zoologique de Belgique.

— La séance est levée à 16 h. 25.